

COMMUNE DE CHEMINON

DEPARTEMENT DE LA MARNE ARRONDISSEMENT DE VITRY LE FRANCOIS CANTON DE SERMAIZE LES BAINS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

TENUE LE 17 FEVRIER 2023

L'An deux mille vingt-trois, le 17 février 2023, à 18 heures à la salle des réunions de la mairie, le Conseil Municipal de la Commune de CHEMINON dûment convoqué le 11 février, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOYER – CASTELLO Marie – France.

Etaient présents : Mesdames BOYER - CASTELLO Marie - France – HARLE Lucille - RENAUX Paulette - REUTER – BRAUN Brigitte

Messieurs BRASTEL Maurice – BRIOLAT Claude - BURDAL Richard - HINDERSCHIETT Robert – LONGUEVILLE Patrick -PARISOT Joël - PAROT Damien- PAROT Jean - Noël

Absent(e)s excusé(e)s : Madame BOUCHAUD – PARISOT Estelle (procuration à Monsieur PARISOT Joël)

Secrétaire de séance Madame BRAUN - REUTER Brigitte

En préambule à la réunion, Madame Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal présents si des remarques sont à faire sur le compte rendu de la dernière réunion (15 Décembre 2022).

DELIBERATION N° 45 : DEMANDE DE DOTATION DETR 2023

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a contactée plusieurs entreprises afin d'établir un devis pour des travaux de voirie Rue Haute. L'entreprise EUROVIA a fourni un devis s'élevant à la somme de 32 654,64 € T.T.C., celui-ci est le plus complet.

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé du dossier,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les réunions du groupe de travail,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'opération «TRAVAUX DE VOIRIE RUE HAUTE »

APPROUVE l'enveloppe prévisionnelle de l'opération soit 27 212,20 €uros H.T.

DECIDE DE SOLLICITER une dotation de l'ETAT au titre de la DETR 2023 pour un montant total de 10 884,88 €uros H.T., soit 40 %

DECIDE D'ASSURER le financement du solde de l'opération, soit 16 327,32 €uros par ses moyens propres, soit 60 %

AUTORISE Madame le Maire à engager l'ensemble des démarches liées à l'opération et à signer toutes pièces afférentes à la présente opération.

DELIBERATION N° 46 : DEMANDE DE DOTATION DETR 2023

Madame Le Maire informe les membres de Conseil municipal, que suite à la construction de la maison de Monsieur PAQUIN au Hameau de Brusson et à sa demande il est nécessaire de lui installer l'éclairage public. Cela nécessite la pose de deux candélabres. Le devis de la société SOVITEL s'élève à la somme de 10 022,58 €uros T.T.C.

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé du dossier,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les réunions du groupe de travail,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'opération «INSTALLATION DE CANDELABRES HAMEAU DE BRUSSON »

APPROUVE l'enveloppe prévisionnelle de l'opération soit 8 352,15 €uros H.T.

DECIDE DE SOLLICITER une dotation de l'ETAT au titre de la DETR 2023 pour un montant total de 3 340,86 €uros H.T., soit 40 %

DECIDE D'ASSURER le financement du solde de l'opération, soit 5 011,29 €uros par ses moyens propres, soit 60 %

AUTORISE Madame le Maire à engager l'ensemble des démarches liées à l'opération et à signer toutes pièces afférentes à la présente opération.

DELIBERATION N° 47 : ADMISSION EN NON VALEUR

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a reçu de la Trésorerie de Vitry Le François, un état des admissions en non-valeur pour un montant de 2 715,11 €uros.

Le Conseil Municipal doit statuer sur l'admission en non-valeur de ces sommes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 0 voix pour, et 13 voix contre, DECIDE :

- REFUS en admission en non-valeur
- Refusé car eau venant de Trois Fontaines a déjà été réglée en totalité par la commune à la SAUR le fournisseur de l'époque. Pas d'accord pour régler ces factures à la Trésorerie de Vitry car nous réglerions une deuxième fois.
- AUTORISE Madame Le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

QUESTIONS DIVERSES :

Informations par Madame Le Maire

Création d'une aire de Jeux :

Appel à projets septembre 2021 : Devis par SAS IMAJ au montage du dossier 14 350,00 € avec une subvention pouvant atteindre 70 %. En août nouveau devis de la société suite augmentation des prix : 18 404,00 € et dossier non finalisé. Reçu réponse de la Région Grand Est le 17 février 2023, nous attribuant la subvention de 10 045 € soit 70 % sur la somme de 14 350,00 €. Montant T.T.C. de 22 084,80 € reste à charge de 8 359,00 H.T.

Pizzao : N'ayant plus notre pizzaiolo le vendredi soir, nous avons pris contact avec Pizzao Box installé à Saint Dizier – Rendez-vous pris avec Monsieur Hannon pour l'emplacement et les conditions. A charge pour la commune de faire un béton pour stabilisation de l'appareil qui devrait être utilisé entre l'ancienne poste et la halle qui serait endroit idéal au vu du passage voiture.

Mille Cafés : Revitalisation du village, ciblage des communes sans bars.

CASDDDB : 1^{er} territoire expérimental pour lancer un café itinérant.

Concept de la tournée :

- Association deux personnes physiques sur place pour maîtrise du projet.
- Parcours entre 5 à 10 communes
- Pas de concurrence avec un débit de boisson.
- Soutien du maire : condition clé

- Offre : en extérieur sur la place du village, pour nous plutôt salle polyvalente (offre licence, restauration légère) + animations qui est la valeur ajoutée du projet (théâtre, musique, projection, jeux.

Réunion d'information mardi 7 Mars avec Monsieur Peyrelongue Pierre (1000 cafés) Responsable Bourgogne Franche Comté et Centre Val de Loire. En charge du café itinérant.

Boucher – Charcutier- Traiteur Maison Dupuis (Robert Espagne). Mise en route le 6 Février pour la première commande.

Travaux salle des fêtes pour l'A.S.C. : Installations socles pieds + réfection de la porte de la buvette foot, travaux effectués par Monsieur PARISOT Joël.

Informations par Madame BRAUN - REUTER

Sinistre passage d'un tracteur ou véhicule autre sur les bordures de trottoirs Rue Benard face au n° 15 au coin de la Rue de Trois Fontaines, à refaire la mise en place et sceller cette bordure.

Chemin Rue de L'Echafaud : A revoir fossé à recreuser. Madame Le Maire pas de travaux prévus pour l'instant suite à viabilisation de terrains constructibles.

Trous chemin du bouchot : Madame Le Maire pas possible de faire ces travaux, car tracteur acheté d'occasion en réparations.

Maison Rue des Sablons : Tuiles dangereuses en bordure de toit et caravane placée sur le chemin communal, accès impossible pour le fauchage par les employés. Un courrier va être envoyé au propriétaire afin qu'il fasse le nécessaire.

Déplacement plantes vivaces. (Fait)

Réalisation porte en grillage pour aération de l'Eglise. (Fait)

Peinture grille près de la mairie plus barre de maintien descente église sera faite par les employés communaux, lavoir du bas sera repeint par Monsieur PAROT Jean – Noël.

Informations Madame HARLE Lucille

Madame HARLE Lucille Rue de chalons nettoyage trottoirs (fientes de pigeons). Travaux de récurage seront faits par le personnel communal.

Nettoyage du mur extérieur de l'école (sera fait au printemps)

Information Monsieur BURDAL Richard

Délai pour appel d'offre pour travaux des halles 36 mois.

Réponse à la question posée par Madame RENAUX Paulette

Logement BLOCH Aurore : Volet roulant salle à manger à changer (devis fenêtres concept) Isolation dans descente cave pour l'escalier donnant accès aux chambres. Consolidation d'un panneau de cuisine (travaux réalisés par les employés communaux.

Fin de séance à 19 h 35.